

Monsieur le Sous-Préfet BOISSON Richard-Daniel Sous-Préfecture de Briey Place du Château

54150 VAL DE BRIEY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet: Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1 A 206 862 0109 6

Monsieur le Sous-Préfet,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet , à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Président PELISSIER François Chambre de Commerce et D'Industrie 53 Rue Stanislas CS 4226

54042 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet: Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1A 206 862 ONT

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président , à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Président ROUYER Laurent Chambre d'Agriculture 54 5 Rue de la Vologne

54520 LAXOU

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022 2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1A 206 862 ON 18 8

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur
FOURNIER Benoit
Conseil Départemental 54
Direction de l'Aménagement-Appui aux Territoires
48 Esplanade Jacques Baudot

54035 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022 2

Objet: Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1 A 206 862 0119 5

Monsieur,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Président Pôle appui aux Territoires Région Grand Est Hôtel de Région Place Gabriel Hocquard BP 81004

54000 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

<u>Objet</u>: Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1 A 206 862 0132 4

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président , à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire, Conseiller Départemental

Président du Grand Longwy Agglomération



Monsieur le Président DAUL Jean-Paul Chambre de Métiers et de l'Artisanat 4 Rue de la Vologne

54520 LAXOU

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1 A 206 862 01331

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président , à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Directeur TIRTAINE Emmanuel Direction Départementale des Territoires 54 ADUR/PU-Unité de procédure d'Urbanisme Place des Ducs de Bar CO 60025

54035 NANCY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 14 206 862 01379

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Directeur , à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,

Conseiller Départemental

Président du Grand Longwy Agglomération



Monsieur le Président DIDELOT Gérard Syndicat Mixte du SCOT Nord 54 1 Place de l'Hotel de Ville

54150 VAL DE BRIEY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet: Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1A 20686201386

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Président DE CARLI Serge Grand Longwy Agglomération 2 Rue de Lexy CS 11432 REHON

54414 LONGWY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1A 2006 862 01333

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président , à l'expression de mes sentiments respectueux.



Monsieur le Président DIDELOT Gérard SMITRAL 2 Rue de Lexy CS 11432 REHON

54414 LONGWY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022 2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1 A 206 862 0140 9

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.



SNCF Délégation Territoriale Immobilères Est 20 Rue André Pingat

51100 REIMS

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU
Ref/2023-12-11-SDC-GZ-JDT-2022_2

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-2

P.J.: Projet de modification simplifiée n°2022-2

AR: 1A 206 862 0141 6

SNCF,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant la mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-2 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée 2022-2

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, SNCF , à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,

Conseiller Départemental

Président du Grand Longwy Agglomération